

3AO
Société par actions simplifiée
Au capital de 8.000 euros
Siège social : 92 avenue du Général de Gaulle
Centre Commercial Créteil L'Echat 94000 CRETEIL
500 012 299 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 1^{er} JUILLET 2021
--

L'an deux mille vingt et un,
Et le premier juillet,
Au siège social,

La société HAO, Société à responsabilité limitée au capital de 150 000 euros sis 92 avenue du Général de Gaulle - Centre Commercial l'Echat 94000 CRETEIL, immatriculée sous le numéro 510 731 466 RCS CRETEIL, représentée par Monsieur Alain OUAKNINE, demeurant 1 Avenue du Général Leclerc 94 700 MAISONS-ALFORT,

Propriétaire de la totalité des 500 actions de 16 euros composant le capital social de la Société 3AO,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Présidente de la Société, la société HAO, associée unique, représentée par Monsieur Alain OUAKNINE, a régulièrement convoqué Monsieur Abnir SAGHROUN, Commissaire aux comptes de la société, qui est, ce jour, absent et excusé.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Expiration des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique prenant acte de l'expiration des mandats du Commissaire aux comptes titulaire, et du Commissaire aux comptes suppléant, et décide de ne pas les renouveler dans leurs fonctions.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

L'Associée Unique
Société HAO - représentée par Monsieur Alain OUAKNINE

